



21 Grande rue  
25170 CHAUCENNE

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHAUCENNE  
DU 27 NOVEMBRE 2020 A 20 H 00

Président de séance : Bernard VOUGNON

Présents : Bernard Vougnon, Valérie Drugé, Bernard Merger, Agnès Allier, Marie-José Vergon Trivaudey, Yolande Merger, Marine Martin-Jary, Samuel Vuillemin, Dominique Robert, Mohammed Oubenaïssa,  
Procurations : Murielle Bazin à Samuel Vuillemin, Célia Sousa à Yolande Merger, Jean-Luc Guillaume à Valérie Drugé  
Absents excusés : Coralie Jacquot  
Absents : Gérard Petit  
Secrétaire de séance : Mohammed Oubenaïssa

Date de la convocation : 18/11/2020  
Nombre de membres en exercice : 15  
Nombre de présents : 10  
Suffrages exprimés : 13

## I/INFORMATIONS

### 1- Programme prévisionnel des travaux de voirie 2021

Présentation du programme prévisionnel qui sera débattu au comité de secteur Ouest avant l'inscription au budget 2021 de GBM :

#### **1-1 Hiérarchisation du programme Gros Entretien Réparation (GER) :**

**Marquage au sol urgent** avec renforcement visuel de la zone piétonne du plateau surélevé Rd8/Grande rue. Peut-être ajouter un marquage au sol spécifique pour l'entrée de village coté Emagny pour rappeler les priorités à droite. Pour rappel du programme 2019/2020 Re-preprise de la route des Barrots.

1. Rue des Pierrières, après travaux du DEA (une partie de la réfection doit être assurée par le DEA).
2. Voie romaine purges (assurer la continuité du revêtement entre Pelousey et la partie déjà reprise sur Chauenne) et dérasement depuis Pelousey
3. Route des planches : diagnostic et préconisations pour conserver l'état actuel satisfaisant par une prise en charge des eaux de ruissellement.
4. Rue des Jardins partiellement (en prenant en compte les remarques formulées)
5. Route du bois de Noironte

## **1-2 Hiérarchisation du programme de requalification :**

1. Modification de la signalisation verticale entrée de Chauenne et décompte définitif de l'opération entrée de village.
2. Travail préparatoire sur l'ensemble des voiries communales ne nécessitant pas de crédits spécifiques mais la mobilisation de ressources d'ingénierie.

## **1-3 Travaux spécifiques ouvrages d'Art :**

1. Mise hors gel et sécurisation, adaptabilité de l'ouvrage aux usagers.

## **2- Conseil d'école et travaux préparatoires au déménagement :**

Présentation de Samuel Vuillemin :

Réunion fin octobre : SIVOM, enseignants et parents d'élèves

- œ Modification du budget de fonctionnement avec un prélèvement du budget de fonctionnement pour honorer le solde de l'investissement informatique pour le montant de 734,70 €.
  - œ Subventions scolaires : abondement du chapitre des subventions de 20 € par un transfert de crédits provenant du chapitre Dépenses Imprévues.
  - œ Restauration scolaire : La recherche du meilleur service de restauration scolaire a conduit les élus du Sivom à étudier la proposition du traiteur Carte Blanche de Chauenne. Celui-ci propose une restauration de qualité et des actions pédagogiques autour de l'alimentation.. Afin de limiter le coût des repas et de sécuriser les approvisionnements, un essai sera proposé en alternance sur une période déterminée entre le traiteur Carte Blanche et le fournisseur actuel Château d'Uzel,
  - œ Travaux école : malgré la bonne volonté des élus de Noironte, il est très difficile, voire impossible, de déménager temporairement pendant les travaux les classes maternelles de Chauenne sur le site de Noironte (raccordement des réseaux humides nécessitant des interventions de génie civil incompatible avec le site fraîchement réhabilité).
  - œ Un contact avait été pris avec la commune de Pelousey pour envisager le transfert pendant la période de travaux sur leur site scolaire. La réponse de Madame le Maire ne permet pas de poursuivre cette piste.
  - œ La possibilité des travaux en site occupé a été abordée avec l'architecte et ne semble pas générer de contraintes particulières. Cette solution, que nous aurions souhaité éviter pour le confort des enfants et des enseignants, nous permettra de disposer d'un calendrier de réalisation plus souple.
- 
- œ Les 3 Conseils d'école se sont mis d'accord pour se regrouper pour les prochaines réunions.
  - œ Le règlement intérieur a été validé.
  - œ Échange sur divers sujets (problème bus, rencontre avec la CAF,...).

### **3- Renouvellement des compteurs d'eau**

Le changement des compteurs d'eau ayant plus de 15 ans, est en cours dans notre commune. Il s'agit de remplacer l'ancien **en lieu et place**, par un compteur de nouvelle génération équipé d'une tête radio permettant le relevé à distance

### **4- Comité de secteur et désignation du référent communal « Plan Climat Air Energie »**

- Le Grand Besançon s'est donné un objectif volontariste : respecter les objectifs de la COP21 et devenir territoire à énergie positive en 2050.
- le Grand Besançon poursuit son engagement en faveur du climat et révisé le programme d'actions de son plan climat pour les 6 prochaines années (2020-2026).
- un plan climat se veut stratégique et opérationnel. Il prend en compte l'ensemble de la problématique climat-air-énergie pour répondre à cinq principaux axes d'actions :
  - Réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES)
  - Adaptation au changement climatique
  - Sobriété énergétique
  - Qualité de l'air
  - Développement des énergies renouvelables

Un certain nombre d'actions sont envisagées à l'échelle du Grand Besançon et nous y serons associés par le biais de notre référent communal.

Désignation d'un conseiller référent communal : Marie-José Vergon-Trivaudey

### **5- Assiette, dévolution et destination des coupes de 2021**

Une réunion de la commission bois a eu lieu avec les représentants de l'ONF. Les parcelles des coupes 2020 concernées sont 14 – 20 – 23 et 26.

L'exploitation de la parcelle 19 est reportée.

La totalité des volumes :

Grumes environ ==> 180 m3

Bois industrie environ ==> 280 m3

Bois d'affouage ==> ~300 Stères plus les chablis

La distribution des lots d'affouage est fixée pour fin décembre 2020.

Le montant prévisionnel des frais d'abattage et de bûcheronnage pour ces parcelles s'élève à 4 082 € HT.

Compte tenu du volume de bois réservé à l'affouage en 2020 et vu le nombre d'affouagistes, il est envisagé de proposer une année 2021 sans affouage, Une information sera faite par l'intermédiaire du commune-infos, de l'application téléphonique et sur le site.

Compte tenu de la pandémie Covid-19 le façonnage de l'affouage 2019 est reporté au 15 avril 2021 et l'enlèvement au plus tard au 30 septembre 2021,

L'état d'assiette des coupes 2021 concerne les parcelles : 16 J, 18 J, 27 R et 34 R.

## **6- Secrétariat Sivom Audeux-Chaucenne-Noironte**

Le secrétariat du Sivom ACN est assuré en 2020 par le secrétariat de la commune de Chaucenne. A compter de 2021 celui-ci devrait être pris en charge par la commune d'Audeux en raison de la Présidence tournante. Pour plus d'efficacité et de continuité dans la gestion administrative et comptable du syndicat, la commune d'Audeux en accord avec la présidente et les élus du Sivom, après consultation de la commune de Noironte, souhaite que le secrétariat de Chaucenne conserve la mission pour cette mandature, Après débat, le Conseil municipal donne un avis à cette requête.

## **7- Parcelle ZH 55**

La parcelle ZH 55 boisée d'une contenance de 2 ha 68 est située A Laya hors du périmètre soumis au régime forestier. Cette parcelle a fait l'objet récemment d'un nouveau bornage devant permettre une reconnaissance par des spécialistes du potentiel de cette surface, Marie-Jo Vergon-Trivaudey est chargée de prendre contact avec des personnes qualifiées susceptibles d'éclairer les élus sur la ou les possibilités de valorisation de cet espace.

## **8 – Présentation de l'Avant Projet Sommaire de réhabilitation du Centre de Vie**

M. Blondeau, architecte nous a remis la version 2 de l'avant-projet de réhabilitation du Centre de Vie. L'objectif de la rénovation étant de rester sur le bâtiment actuel, sans extension, le travail a essentiellement porté sur une optimisation des surfaces tout en intégrant les besoins nouveaux (préaux parents et enfants, besoin de rangement, changement de mode de chauffage.....). Après échange, il est convenu qu'il sera plus judicieux d'envisager la mise à disposition de surface de rangement aux associations sur un autre site que le Centre de Vie. La possibilité d'une restauration scolaire pour les enfants de maternelle dans la grande salle est étudiée. Des emplacements pour le rangement de ce matériel spécifique seront le cas échéant à prévoir. Le fait de ne plus devoir déménager les locaux donne plus de temps à la préparation de ce gros chantier.

Mardi 1<sup>er</sup> décembre une réunion de présentation officielle du projet sera faite aux financeurs potentiels par l'architecte au Centre de Vie.

## **II/DELIBERATIONS**

### **1- Secrétariat du SIVOM**

Sur demande conjuguée de la commune d'Audeux et du Sivom, le conseil donne son accord pour que le secrétaire de la commune de Chaucenne, continue à assurer le secrétariat du SIVOM pour ce nouveau mandat.

Pour rappel, en raison de la Présidence tournante, à Audeux pour ce mandat, le secrétariat du Sivom aurait dû également être pris en charge par la commune d'Audeux.

Délibération adoptée à l'unanimité.

## **2- Devis de bûcheronnage et destination des coupes 2021**

L'état d'assiette des coupes 2021 concerne les parcelles : 16 J, 18 J, 27 R et 34 R.

Monsieur le Maire a présenté le devis du bûcheronnage 2020 correspondant pour un montant de 4 082 € HT.

Délibération adoptée à l'unanimité.

## **3- Prix de l'affouage**

Après discussion le conseil fixe le prix de l'affouage à 5€ le stère.

Les garants de l'affouage restent les mêmes que l'année dernière.

Délibération adoptée à l'unanimité.

## **4- Référent plan climat**

Marie-José Vergon-Trivaudey a été nommée "référent" à la commission thématique et plan climat énergie.

Délibération adoptée à l'unanimité.

## **5- Rectification du budget communal N°2**

Une erreur de 1 € s'était glissée dans le chapitre des amortissements du budget communal. Afin de pouvoir passer les écritures annuelles d'amortissement, il est proposé de virer 1 € du chapitre 022 Dépenses imprévues de fonctionnement et de l'ajouter au bon chapitre.

Délibération adoptée à l'unanimité.

## **6- Charges locatives du 11 Mai au 12 Novembre 2020**

Monsieur le Maire présente le tableau de régularisation des charges locatives pour le 1<sup>er</sup> semestre 2020.

Délibération adoptée à l'unanimité.

## **7- Parcelle ZH 55**

Discussion sur la façon ou comment valoriser cette parcelle. Marie-José prendra contact avec des personnes qualifiées pour avoir des idées à ce sujet.

Aucune délibération n'a été prise. Affaire à suivre.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 23h40.

Le Maire,

Bernard VOUGNON

